

Le 18 août 2021

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI**

À une séance du conseil d'administration de la Régie du Parc régional Massawippi, tenue au 2100, route 143 à Hatley, province de Québec, le mercredi 18 août 2021 à 10 h.

SONT PRÉSENTS les membres suivants du Conseil : MARTIN PRIMEAU, Maire du Canton de Hatley, DENIS FERLAND, Maire de Hatley et Mme MARCELLA DAVIS GERRISH, conseillère de North Hatley.

JACQUES DEMERS, Maire de Sainte-Catherine de Hatley est absent.

FORMANT QUORUM sous la présidence de M. VINCENT GÉRIN, Maire d'Ayer's Cliff.

EST AUSSI PRÉSENT M. ANDRÉ MARTEL, directeur des opérations et secrétaire-trésorier de la Régie du Parc Régional Massawippi.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Procès-verbal du 16 juin 2021
4. Collaboration entre North Hatley et le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5. Liste des paiements à approuver
6. Mandat à Cimaïse, architecte
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

21.08.18.01 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte.

21.08.18.02 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN PRIMEAU

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21.08.18.03 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2021

IL EST PROPOSÉ PAR MARCELLA DAVIS GERRISH

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 16 juin 2021 soit approuvé tel que déposé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21.08.18.04 4. COLLABORATION ENTRE NORTH HATLEY ET LE MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

ATTENDU QUE, la Régie du Parc régional Massawippi est propriétaire de l'ouvrage du barrage portant le numéro d'identification X0007340 ;

ATTENDU QUE, la Municipalité du Village de North Hatley est la municipalité désignée pour la gestion du barrage portant le numéro d'identification X0007340 ;

ATTENDU QU'il existe plusieurs enjeux associés à la gestion et l'opération du barrage portant le numéro d'identification X0007340, notamment le maintien du niveau de lac, les débits d'eau sur la rivière Massawippi et des enjeux associés à la protection de la faune et la flore ;

ATTENDU QU'il y a une volonté de la part de la municipalité du Village de North Hatley de mettre en place et/ou d'ajuster les procédures visant l'atteinte des objectifs ciblés tout en intégrant pleinement les enjeux mentionnés ci-haut dans un souci de protection de l'environnement, de la faune et de la flore ;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND

ET RÉSOLU de confirmer à la Municipalité du Village de North Hatley que la Régie du Parc régional Massawippi désire continuer le travail de collaboration entre les deux organisations ;

ET de désigner M. Benoit Tremblay , directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité du Village de North Hatley, comme interlocuteur avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin d'entamer un travail de collaboration visant la mise à jour ou l'implantation de procédures visant l'atteinte des objectifs ciblés tout en intégrant pleinement les enjeux mentionnés ci-haut ;

ET QUE le résultat des travaux effectués en collaboration du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et le directeur général de la Municipalité du Village de North Hatley, M. Benoit Tremblay soit présenté au conseil de la Régie du Parc régional Massawippi une fois ceux-ci complétés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21.08.18.05 5. LISTE DES PAIEMENTS À APPROUVER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil d'administration

LES CHÈQUES FOURNISSEURS 20210027 à 20210096

AU MONTANT DE, 215 841,11 \$

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN PRIMEAU

ET RÉSOLU d'approuver le paiement des comptes fournisseurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21.08.18.06 6. MANDAT À CIMAISE, ARCHITECTE

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND

ET RÉSOLU d'octroyer le mandat à Cimaïse, architecte afin de procéder à la réalisation de plans et devis pour le nouveau bâtiment multifonctionnel à être ériger à la plage Massawippi. La tarification se fera selon la grille déposée par Nicolas Lemay, Architecte Associé dans son courriel du 17 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21.08.18.07 7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

21.08.18.08 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé il est proposé par Marcelle Davis Gerrish de procéder à la levée de l'assemblée à 10 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vincent Gérin
Président

André Martel
Secrétaire-trésorier